

Bordeaux, le 27/04/2021

**DUHAMEL SARL**A l'attention de Mme Natacha DUHAMEL  
ZA de la vallée76740 AUTIGNY  
FRANCENos Réf : IB&C-EVAL-CERT/MBu-VPs – n° 21/0390  
Affaire suivie par : Manuel BURLAT  
Adresse mail : manuel.burlat@fcba.fr**Objet** : Maintien du certificat de constance des performances du produit (Système 1)

Mme DUHAMEL,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 21/04/2021, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence et par conséquent le maintien du/des certificat(s) :

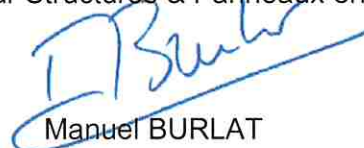
N° Certificat	Norme	Produit	N° CE
5158/17/2300	NF EN 14080 : 2013	BLC / BMR	0380-CPR-5158

Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier :

- le rapport d'audit du 21/04/2021
- la facture correspondante N° 42102585.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Mme DUHAMEL, nos salutations distinguées.

Le Responsable de Marques  
du secteur Structures & Panneaux en bois  
Manuel BURLAT

Bordeaux, le 18 février 2020

**DUHAMEL SARL**

ZA de la vallée  
76740 AUTIGNY  
France

N/Réf. : IBC-CERT/MBu-VPs – 20/0145

Objet : Attestation du maintien de la conformité – 0380-CPR-5158

Monsieur,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le **05/12/2019**, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine dans votre établissement.

Les éléments reçus nous ont permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence NF EN 14080 : 2013.

Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier, la fiche d'écart mise à jour.

Cette attestation fait référence au certificat de constance des performances n° 5158/17/2300, délivré pour le périmètre suivant :

	Bois Lamellé Collé ( BLC )			BLC BLOC
	GL 20	GL 24	GL 28	
<b>Epicéa</b>	✓	✓	✓	✓
<b>Mélèze</b>	✓	✓		
<b>Douglas</b>	✓	✓		✓

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Responsable des Certifications du  
secteur Structures & Panneaux en bois



Manuel BURLAT

Siège social  
10, rue Galilée  
77420 Champs-sur-Marne  
Tél +33 (0)1 72 84 97 84  
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219Z  
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Bordeaux  
Allée de Boutaut – BP227  
33028 Bordeaux Cedex  
Tél +33 (0)5 56 43 63 00